

## LA DIVERSITE CULTURELLE EST UN COMBAT

« En Afrique, nous sommes inondés des images des autres » disait le réalisateur Idrissa Ouedraogo lors d'une conférence à Los Angeles en octobre 2003. Les échanges culturels sont profondément déséquilibrés à l'échelle planétaire, l'hégémonie des uns obstruant l'expression des autres : le droit des peuples à faire valoir leurs mythes, leurs imaginaires à travers textes, images et sons, est en réalité complètement bafoué. La diversité culturelle reste donc un défi, un combat de chaque instant. Pourtant l'exception culturelle obtenue par l'Europe en 1993 à la fin de l'Uruguay Round (GATT) a permis d'éviter une libéralisation multilatérale des services culturels essentiellement audiovisuels et le maintien des politiques publiques de la Culture là où elles existent. Le monde professionnel de la culture maintenant organisé en coalitions pour la diversité culturelle a pesé de tout son poids dans cette résistance poursuivie avec la dénonciation et le rejet de l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement) en 1998 ; mais face à la fragilité de cette exception culturelle contournée par la multiplication des accords bilatéraux de libéralisation, elles ont su réagir et s'inscrire dans le processus positif de construction d'un droit international culturel, quasi inexistant avant l'émergence en octobre 2005, de la convention pour la protection et la promotion des expressions culturelles votée à l'Unesco par 148 pays avec 2 voix contre : Les Etats-Unis et Israël ; cette convention reconnaît la spécificité des biens et services culturels, assoit le droit des Etats et des regroupements d'Etats à développer des politiques de soutien au service de la diversité culturelle, prône des échanges culturels équilibrés et insiste sur un investissement accru des pays du Nord vers le sud leur permettant de développer leur capacité de création, de production et de distribution, en particulier par la mise en place effective d'un fonds international pour la diversité culturelle. En cours de ratification, son utilité se mesurera à sa capacité à mordre sur le droit international marchand de l'OMC. Déjà, elle conduit l'Union Européenne à mettre en œuvre des protocoles de coopération culturelle avec des pays tiers fondés sur ses principes même si le dogme libéral qui inspire la Commission Européenne nécessite notre vigilance permanente.

Si le capitalisme culturel et les industries de « l'entertainment » mettent en danger la diversité des formes d'expression culturelle, elles ne parviennent pas à l'éradiquer : on assiste même à un renouveau des formes artistiques propres à chaque culture, à un métissage culturel, facilités par les nouveaux modes de communication, ce qui permet comme le disait L.S. Senghor de « nous enrichir de nos différences pour converger dans l'universel ». Nous vivons une véritable course de vitesse entre d'un côté les tenants du « moins d'Etat » y compris dans la sphère culturelle alliés aux thuriféraires du marché et de l'audit comme garant de la diversité et de l'autre, les partisans de véritables politiques publiques de la culture sans cesse renouvelées, contrariant et dépassant les logiques du marché et de la demande : la prise de conscience de ces réalités va croissant : la société civile culturelle émerge, de 5 coalitions en 2001, nous comptons aujourd'hui plus de 40 pays qui se sont dotés de coalitions pour la diversité culturelle structurées en fédération internationale depuis l'acte fondateur de Séville en septembre 2007 avec des points forts en Amérique, Afrique et Europe est des points faibles en Asie, dans le monde arabe et anglophone.

Il y va de notre capacité à préserver l'avenir pour tous les pays et les peuples qui ne disposent pas à ce jour des moyens de mettre en œuvre une véritable politique culturelle mais qui doivent pouvoir conserver la liberté de la faire au fur et à mesure de leur développement et souvent de la démocratisation de leurs régimes politiques.

Nous avons besoin de plus d'échanges culturels, de moins de frontières, d'une prise de conscience élargie de toute la société civile des « problèmes d'environnements mentaux déséquilibrés » au sens de B. Stiegler, bataille idéologique à mener pour une reconquête en particulier au sein même des forces de progrès. La diversité culturelle est un combat.